



République Française
Département du Pas-de-Calais
Arrondissement de Béthune

Extrait du registre des délibérations
De la commune de SAILLY SUR LA LYS
Séance du 30 avril 2026

Date de la convocation : 15 avril 2026

Date d'affichage : 15 avril 2026

L'an 2026 le jeudi 30 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saily sur la Lys, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en son lieu habituel, la salle des Mariages de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre-Luc RAVET, Maire.

Étaient Présents : M. RAVET Pierre-Luc - M. BARBAUX Maxime - Mme BLONDEL Marie-Christine – Mme BOUNOUA Rachida - Mme CALDI Christine – Mme CHEVALIER Bernadette - M. COLLET Olivier – M. COTE Alexandre – M. COUSIN Franck - M. DEWILDE Patrick - Mme DESROUSSEAUX Anaïs - M. DUPONT Bruno – Mme GAUDEFROY Laëtitia - Mme HERDIN Andrée - M. KNOCKAERT Vincent – M. LEFEBVRE François – M. LEIGNEL David - Mme MARTEAU Martine – Mme MASSELUS Kelly – Mme RICBOURG Adeline – M. RIZKI Abdelhamid - Mme RUCKEBUSCH Geneviève – Mme RYCKEBUSCH Cécile – Mme TANGHE Sophie – M. TEMPERMAN Jean-Luc – M. VERMERSCH Olivier.

Absent(s) ayant donné procuration : M. COTE Alexandre – M. TRIOUX-CHEMIN Sébastien

Absent(s) : 0

Secrétaire de séance :

A été nommé secrétaire : Madame Laëtitia GAUDEFROY

Nombre de membres du Conseil municipal : 27

Nombre de membres présents : 25

Nombre de membres votants : 26

Délibération n° 2026 – 22

Objet : Approbation du compte administratif 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et suivants, L.2312-1 et suivants et L.2313 ;

Au vu de l'exposé de l'adjoint aux finances, le conseil municipal approuve le compte administratif 2025 joint en annexe arrêté comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses de l'exercice	4 440 563.11 €
Recettes de l'exercice	5 175 834.53 €
Résultat reporté de l'année 2024	31 608.78 €
Résultat de clôture 2025	766 880.20 €

Section d'investissement :

Dépenses de l'exercice	3 679 183.56 €
Recettes de l'exercice (y compris le 1068)	3 239 900.20 €
excédent reporté de l'exercice 2024	470 112.61 €
Solde d'exécution 2025	30 829.25 €
Solde des restes à réaliser	237 623.03 €
Résultat de clôture 2025	268 452.28 €

Résultat global de l'exercice 2025 :

Excédent de fonctionnement	766 880.20 €
Excédent d'investissement (y compris les RAR)	268 452.28 €
Solde global de clôture	1 035 332.48 €

A l'unanimité

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Mention exécutoire : oui

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les, jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Maire,
Pierre-Luc RAVET

